

## Audioconférence du lundi 6 avril 2020 avec la Garde des Sceaux

Ce lundi 6 avril, l'audioconférence hebdomadaire s'est tenue en présence de la Garde des Sceaux, des organisations syndicales et des différent-es directeur-trices du Ministère (DAP/DPJJ/DSJ/DAC/DACG). La Ministre a ouvert cette réunion avec ces mots : « *le Ministère est particulièrement marqué par des décès de magistrat, des personnes détenues et tous ceux qui sont gravement malades parmi les personnels, j'ai une pensée solidaire envers les personnels, il y a de la tristesse, de la solidarité mais aussi de l'espoir dans les actions conduites* ». La Ministre a rappelé la mission essentielle du Ministère : Protéger les agents et les usager-es.

Lors de cette audioconférence, la FSU Justice a insisté plus particulièrement sur les aspects RH au sein du Ministère au vu des problématiques persistantes et restées sans réponse malgré nos interpellations tant auprès des Directions qu'au niveau du Ministère.

Concernant la **question des congés**, la FSU a évoqué la note de la DGAFP et son manque d'informations explicites à destination des personnels. En effet, la FSU ne cesse de relayer leurs différentes interrogations depuis maintenant trois semaines. Trois semaines donc perdues puisqu'au final cette note renvoie aux Ministères et aux directions, la responsabilité d'organiser les congés. Trois semaines donc où nous avons pu constater et dénoncer des disparités de traitement importantes d'une direction à l'autre, d'une DIR/DISP à l'autre, voire même d'un territoire à l'autre, des pressions sur les agents quelle que soit leur position RH...Il est plus que temps de faire cesser une gestion RH locale déstabilisante et vécue comme injuste par les agents car inéquitable.

Malgré nos demandes réitérées, aucune directive ministérielle n'a été émise, proposée à la discussion avec les OS, aucune réponse apportées officiellement. A tous les niveaux, la réponse était que le Ministère attend la note de la DGAFP et pourtant : la DPJJ a envoyé discrètement un mail aux DIR et à l'ENPJJ pour donner des consignes...Quelle idée de la concertation, de ce fameux dialogue social que le Ministère semble vouloir entretenir par cette conférence hebdomadaire !! La réponse concernant les congés n'apporte aucun élément nouveau : « *il s'agit d'un mail de la DGAFP à destination des SG et c'est un mail d'indication, nous sommes*

*dans l'attente d'un autre mail mais nous n'avons pas plus de précision pour le moment* ». La FSU a insisté pour obtenir des directives très claires dès maintenant afin qu'elles soient déclinées par le Ministère et par chaque direction au regard de cette note de la DGAFP.

La FSU a dénoncé le climat de plus en plus délétère au sein de certains services où des agents subissent une pression inutile par des responsables d'unités, chef-fes de service ou directeur-trices, qui sont dans un excès de contrôle d'activité des personnels les obligeant à remplir des tableurs rendant compte de leurs activités. Au-delà de l'aspect infantilisant de ces pratiques, la FSU insiste sur la nécessité de maintenir des postures bienveillantes et de confiance envers l'ensemble des personnels au vu de la situation particulière et anxiogène que nous connaissons actuellement. Ce constat s'applique pour l'ensemble des directions, qui ne font pas exception en la matière malheureusement.

Lors de cette audioconférence, la FSU a **dénoncé avec vigueur les attaques dont les SPIP** ont fait l'objet dans la presse notamment les CPIP concernant leur travail. Si de manière générale, le focus est actuellement mis sur le milieu fermé, il paraît important de ne pas oublier le Milieu Ouvert et la poursuite des prises en charge par les CPIP, PA, surveillants PSE et DPIP. Nous avons pu lire dans la presse des propos désobligeants et dénigrants tenus par certaines personnes (de la part de JAP notamment). La FSU a insisté sur la nécessité et le devoir de la Garde des Sceaux de condamner de tels propos au sein de son Ministère alors que les personnels de la filière insertion et probation assurent leurs missions en fonction des modalités fixées par les PCA et la prise en charge des PPSMJ en MO et MF depuis le début de cette crise sanitaire au même titre que les autres corps de l'Administration Pénitentiaire, malgré des moyens matériels insuffisants. Pour la FSU, ce genre d'attaques alors que nous appartenons toutes et tous à la même institution n'est déjà pas acceptable en temps normal mais encore moins lors d'une situation de crise d'ampleur où une certaine solidarité devrait plutôt s'exprimer et se faire ressentir pour l'intérêt collectif. La Garde des Sceaux a apporté son soutien à la filière Insertion et Probation et a condamné les propos tenus, ainsi que le Directeur de l'Administration Pénitentiaire reconnaissant la mobilisation des CPIP lors de cette crise et leur travail. Ce dernier a estimé que cela n'était pas représentatif de la pensée majoritaire des JAP, ni des greffes ni de l'ensemble des personnels de l'Administration Pénitentiaire, jugeant ses propos désobligeants. Lors de cette mise au point, le DAP a rappelé l'appropriation des mesures mise en place suite à l'ordonnance du 25 mars et malgré la mise sous tension des équipes pour mettre en place ce dispositif en indiquant quelques « *chiffres approximatifs* » : 1000 RSP exceptionnelles et entre 750 et 800 assignations à domicile depuis la mise en œuvre de l'ordonnance.

En outre, face au mal être grandissant de certains agents face à cette situation inédite, la FSU a demandé la mise en place d'une **prise en charge psychologique pour les personnels**. En effet, il nous paraît urgent que

le Ministère offre une possibilité de prise en charge psychologique aux collègues de tous corps confondus dès maintenant au vu du climat anxiogène tant au niveau professionnel qu'au niveau personnel afin de les accompagner. Le retour à une situation « normalisée » risque sinon d'être des plus difficiles à anticiper et à appréhender dans les meilleures conditions. Cela est de la responsabilité de la Ministre de mettre en place des cellules d'écoute à destination des personnels. La seule réponse apportée est la mise en place de numéro vert à destination des personnels au sein de la DAP et de la DSJ, cela doit être mis en place au sein de la DAC et de la DPJJ. Ce dispositif ne semble pas connu par les personnels et le manque de communication et de diffusion reste problématique.

La FSU a soulevé les nombreuses questions en lien avec **les agents non titulaires** du Ministère concernant les renouvellements de contrat et des promesses d'embauche en cours : quid des contrats devant être renouvelés, des contrats devant débuté au 1<sup>er</sup> avril et reporté d'un mois mais ayant une date de fin toujours identique, quid du maintien de ces contrats et maintien des salaires ? Pour la FSU, il est essentiel qu'une note du Ministère soit élaborée, à la fois pour leur envoyer le message qu'ils et elles ne sont pas oubliés-es et pour apporter des réponses à leurs inquiétudes légitimes. La FSU ne les oublie pas et continuera à porter leur voix dans les instances afin de faire valoir leurs droits.

Pour les **mesures de sécurité sanitaire**, la FSU déplore les disparités existantes sur les terrains mais surtout entre les services et au sein des établissements. Certains chef-fes d'établissements semblent peu enclines à en distribuer aux CPIP ou PA devant être en contact avec la population pénale malgré la note explicite du 30 mars 2020 du DAP. La FSU rappelle que cela constitue une mise en danger des personnels inacceptable et une perte d'énergie et de temps pour ceux et celles qui doivent quémander pour assurer leur sécurité. Cette mainmise laissée aux chef-fes d'établissements pose des difficultés et surtout des positionnements professionnels très questionnant. La FSU a sollicité une application stricte de cette note afin de faire cesser ces pratiques et permettre à chaque personnel de pratiquer ses missions avec une certaine sérénité en pouvant bénéficier des masques de protection. Lors de cette réunion, la Garde des Sceaux a confirmé l'utilisation prioritaire des masques par les personnels étant en contact étroit et prolongé de la PJJ et l'AP, ainsi que la mise en production de masques par huit ateliers de la RIEP au sein des établissements pénitentiaires, après homologation de ces derniers. Le Ministère a passé différentes commandes : une de 200 000 puis une seconde de 400 000 masques mais la Secrétaire Générale n'est pas en mesure de préciser les dates de livraison puisqu'il s'agit d'importation de Chine. Concernant le gel hydroalcoolique, une livraison de 4 000 litres doit avoir lieu chaque semaine au niveau des DISP. La Ministre a également demandé la tenue des CHSCT départementaux et territoriaux dans les semaines à venir suite à cette crise sanitaire.

Dans le cadre du dialogue social, la FSU a souligné **l'initiative de certaines DISP** (Toulouse mais surtout Lille), qui communiquent les chiffres et informations concernant la crise à l'échelle régionale auprès de

l'ensemble des agents ou/et des OS. Cette initiative semble plutôt appréciée permettant une certaine transparence et facilite les échanges. En effet, la DISP de Lille organise de manière hebdomadaire une audioconférence avec les OS PS et les OS IP. La FSU a demandé un élargissement de cette pratique au sein de la DAP dans les différentes DISP et dans les autres directions, notamment à la PJJ. Cette demande avait déjà été formulée lors des précédentes audioconférences mais sans résultat à ce jour, espérons que cela soit enfin entendu !

La FSU a sollicité un élargissement des **prises en charge sociales**. En effet, certains agents doivent faire face à des dépenses imprévues pouvant être liées soit à la garde des enfants, soit aux transports dans le cadre des dépenses les plus fréquentes notamment pour ceux et celles devant être à leur poste et qui doivent confier leurs enfants sur des plages horaires très étendues ou sur des horaires atypiques. La FSU a demandé à la GDS de débloquer des fonds au niveau du CNAS pour les agents confrontés à ses difficultés.

D'autres part, il semble que sur bon nombre de territoire, des dispositions soient prises pour que des enfants de collègues de la PJJ soient accueillis en crèche ou encore par des agents de l'Education Nationale. Pour la FSU, il paraît essentiel que cet accueil soit présenté aux personnels, comme une option offerte et non comme une décision s'imposant à elles et eux.

Il en va de même au sujet du projet de note sur la mise en place des lettres d'injonction à la PJJ. Il nous paraît particulièrement abusif de pouvoir envisager l'injonction de ces agents, en ASA garde d'enfants au prétexte que cet accueil est possible. La FSU a sollicité des consignes précises afin d'éviter toute dérive. Selon la Secrétaire Générale, ce dispositif de garde d'enfants existe uniquement pour les soignants mais une dérogation semblait possible en fonction des départements selon les recteurs et les préfets pour les personnels (exemple dans le Grand Nord ou en Loire Atlantique) mais il ne s'agit pas d'une décision ministérielle. Pour le débocage de fond, la Secrétaire Générale ne semble pas opposer à l'idée mais elle doit examiner le dossier avant de donner un quelconque aval, la question reste donc en suspens !

La FSU déplore que le format CHSCTM soit retenu pour la prochaine audioconférence programmée le 20 avril 2020 avec la Garde des Sceaux, ce choix ne permet pas à toutes les OS représentatives au CTM d'être présente.